

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE

Excusés : Florent ALLIROL, Nathalie PASCAL, Sandrine CATHEBARD

Sandrine CATHEBARD donne procuration à Nicolas BOYER

Micro crèche : En début de réunion, présence de Karine CHAMBON porteuse du projet, qui présente sa démarche pour créer une structure privée. Début septembre, une rencontre a eu lieu avec tous les organismes chargés de la petite enfance. Le bilan est positif au regard des demandes sur la commune ainsi que les communes limitrophes.

Antenne 4G : Afin d'améliorer grandement la desserte de la téléphonie mobile, ATC France va déposer un dossier pour l'implantation d'un pylône treillis de 24 mètres de hauteur réhaussé d'un paratonnerre sur la parcelle bien de section à côté le terrain de foot, le long du chemin qui part à Rougeac.

Cimetière communal : Corinne SABY reçoit plusieurs sociétés pour la création d'un colombarium et jardin du souvenir au cimetière communal. Bilan lors d'une prochaine réunion

Demande de Mr BOUTHEON, propriétaire à Combriaux pour acquérir un terrain communal face à sa propriété pour y faire le plan d'épandage de son assainissement individuel. Le conseil municipal ne peut donner une suite favorable à cette demande car ce terrain est le seul qui permet aux habitants du fond du village de se garer ou d'effectuer des manœuvres. Il peut se trouver un compromis avec le propriétaire de la parcelle attenante pour la réalisation de l'assainissement.

Lotissement Le Chier : un recours a été déposé par Mr et Mme GRIMAUD. Plusieurs points sont soulevés. Le dossier a été transmis aux services de la DDT